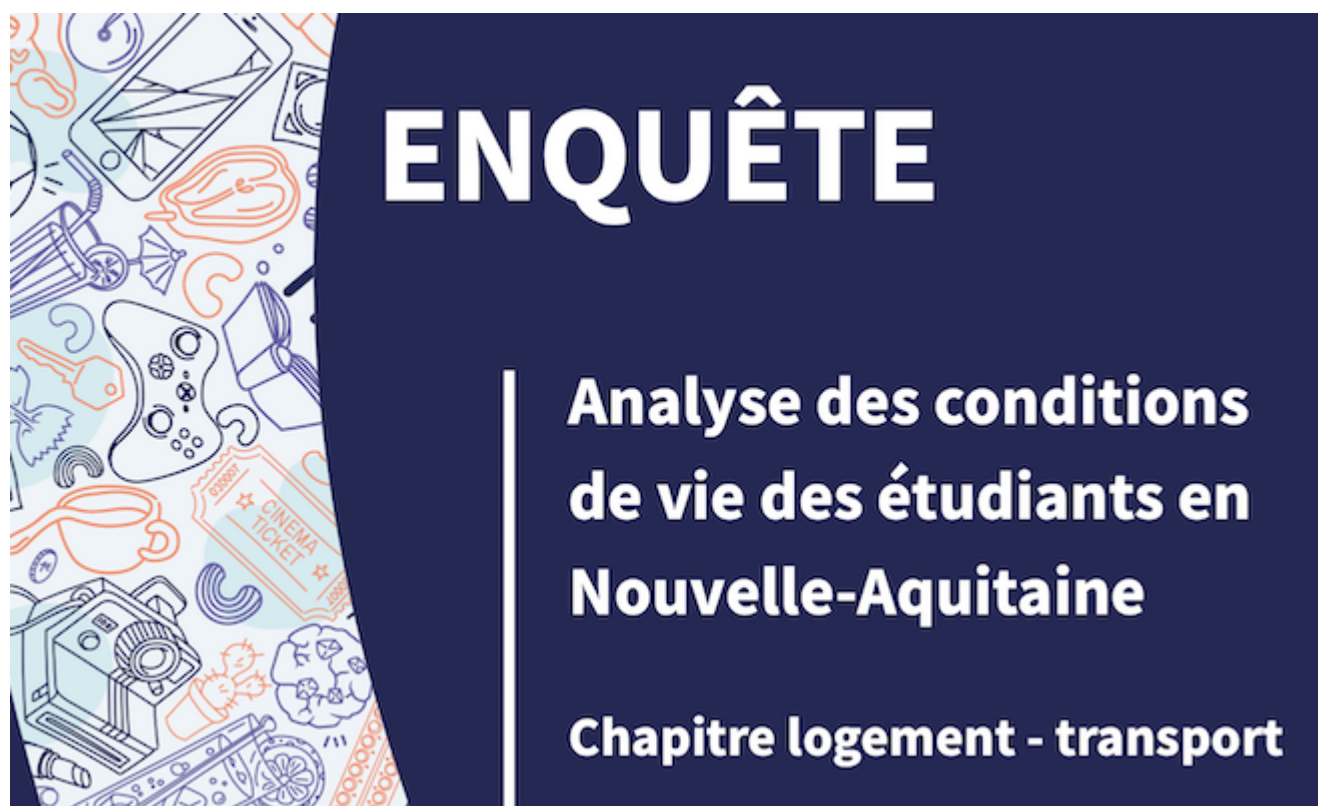


Société | Logement étudiant : panorama néo-aquitain



Cela fait plusieurs rentrée que le sujet préoccupe les étudiants à Bordeaux : les logements ne sont pas en nombre suffisants face à un effectif annuel en augmentation régulière. Selon un classement des villes selon le coût de la vie étudiante réalisée par l'UNEF, le prix des loyers pour ces derniers a augmenté de 11,07% à la rentrée 2019. Mais si Bordeaux cristallise le problème, qu'en est-il des autres étudiants de la région Nouvelle-Aquitaine ? C'est la question à laquelle a tenté de répondre, nombreux chiffres à l'appui, la ComUE d'Aquitaine dans une étude récemment parue. On vous en a résumé l'essentiel aux côtés des responsables.

Le sujet ne cesse d'alimenter chaque rentrée, mais le problème demeure : le logement étudiant à Bordeaux est en sérieuse pénurie, ce qui n'empêche pas les effectifs de grimper (102 000 étudiants l'an dernier (public et privé confondu) et les premières prévisions à 2027 montent même à 115 000). Le ratio à Bordeaux (8,5%) est en dessous de la moyenne nationale (10%). Dans une [tribune libre récente](#), le premier adjoint à la mairie de Bordeaux, Fabien Robert, estimait qu'il faudrait, pour "disposer d'une offre de 14 500 logements étudiants conventionnés, presque doubler le rythme de construction annuel, en passant de 300 à 550 logements conventionnés par an en moyenne". De nouvelles perspectives pourraient permettre de faire remonter les chiffres : le prochain Contrat de Plan État Région (2021-2027) qui pourrait se pencher sur la facilitation du financement pour la recherche de foncier, la dévolution des bâtiments de l'Université pour qui le logement étudiant a été ciblé comme une priorité, la pression débutée auprès des plateformes de location saisonnière ayant permis de récupérer 900 logements depuis la mise en place de la réglementation à Bordeaux ou les programmes mixtes, tendance en train de monter du côté des bailleurs sociaux. L'étude, réalisée pour la première fois à l'échelle de la nouvelle région, n'est pas partie de nulle-part.

Le fait que les pénuries de logements soient un problème à Bordeaux est un fait connu depuis plusieurs années. Mais qu'en est-il pour le reste de la région Nouvelle-Aquitaine ? Les étudiants de Poitiers ou de Limoges connaissent-ils aussi des difficultés ? La réponse est oui, si l'on en croit une enquête publiée en ce début de mois d'octobre par la ComUE d'Aquitaine (Communauté d'universités et établissements) centrée sur les conditions de vie des étudiants. L'étude, réalisée pour la première fois à l'échelle de la nouvelle région, n'est pas partie de nulle-part, comme l'explique Muriel Savarit, coordinatrice des études au sein du groupement. "On a une mobilisation qui a été importante face à ce problème, on s'est tous dotés de plans nationaux ou régionaux de la vie étudiante (pour nous, ça a été un schéma directeur de la qualité de vie étudiante) pour améliorer leurs conditions

de vie. Aujourd'hui, on prend de plus en plus conscience que les conditions de vie participent à la réussite des étudiants, que c'est l'objectif premier des établissements. On s'est dit qu'il fallait arriver à les suivre de manière régulière pour voir comment évoluaient leurs conditions de vie et voir là où ça pêche le plus. Entre 2015 et 2018, on a pu observer une augmentation des difficultés à se loger. On voulait objectiver ça avec des chiffres".

"Peu d'évolution"

Sans surprise, la question du logement arrive en tête des préoccupations des étudiants dans cette enquête, ce qui était déjà le cas pour la précédente à l'échelle de l'ex-Aquitaine. Avant d'évoquer ces dernières, quelques enseignements sur la typologie de logements recherchés, différentes selon le département où l'on se trouve. L'enquête précise d'abord que "la majorité des étudiants ont décohabité du domicile parental", que ce soit en location (50%), en résidence étudiante (22%), en tant que propriétaire ou chez un proche qui l'est (4%) ou en chambre chez l'habitant (2%). 21% vivent au domicile parental.

"Il y a eu peu d'évolution en termes de type de logement, mais la chambre chez l'habitant n'a pas été la proposition révolutionnaire pour ceux qui avaient des problèmes", souligne Muriel Savarit. Les résidences universitaires (13%) sont, là aussi sans surprise, plus répandues que les résidences privées (8%). 20 % vivent en colocation (sur les 50%) et 60% des étudiants en location vivent seuls. "Les types de logements occupés varient selon leur département de résidence" : on préfère la location dans les Deux-Sèvres (66%) et en Dordogne (62%), on aime davantage les résidences qu'à Bordeaux dans la Vienne et en Charente-Maritime (26 et 29%) et on cohabite plus dans les Landes (33%), les Pyrénées-Atlantiques (25%) et en Gironde (23%). En termes de critères de choix de logements, la proximité du lieu d'étude arrive loin devant (31%) derrière les raisons financières (23%) le confort (21%) ou l'indépendance (8%). En moyenne, les jeunes néo-aquitains consacrent 50% de leurs ressources (728 euros) aux frais de logement (374 euros).

Du côté des difficultés, maintenant, on découvre que deux "décohabitants sur cinq déclarent avoir eu des difficultés pour trouver un logement et un peu plus d'un sur dix pour trouver un garant". 42% des étudiants néo-aquitains ont rencontré "au moins une des deux" et 8% ont cumulé les deux. Ceux résidant en Gironde ou en Charente-Maritime sont les plus nombreux à avoir rencontré des difficultés (56% et 44%) quand en moyenne elles ont touché "un quart ou moins" ailleurs. "Globalement, on constate que tous les départements ont des difficultés, elles sont modérées selon les territoires mais elles sont quand même là. Il va falloir suivre ça sur les prochaines études pour voir si le problème du logement se répercutera sur ces territoires-là, parce qu'on est dans une logique où on invite les étudiants à partir faire leurs études sur des antennes, le problème du logement peut donc les suivre et monter sur les territoires environnants". Le Lot-et-Garonne, la Charente-Maritime et la Gironde sont ainsi les trois départements où le problème est le plus rapporté. "À La Rochelle, par exemple, le marché est particulièrement tendu parce que ce sont de très petites surfaces qui sont recherchées et qu'il y a aussi un problème lié à la saisonnalité, qui casse le rythme de location. Les Landes ont aussi des problèmes liés à l'offre de petites surfaces, insuffisante", argumente Sophie Lautié, rédactrice de l'étude.

Satisfaction variable

En face des problèmes, on trouve aussi un taux de satisfaction : ce dernier est plutôt élevé (pour ceux qui ont trouvé, évidemment), sécurité (85%), confort (82%) ou état du logement (81%) satisfont la majorité, moins emballée par le prix même s'ils sont sept sur dix à être satisfaits. Globalement, la Gironde (416 euros) et les Landes (403 euros) sont les deux départements où la moyenne tarifaire des logements est la plus élevée devant le Lot-et-Garonne (357 euros), par exemple. Enfin, la Corrèze, la Vienne, les Pyrénées-Atlantiques et la Haute-Vienne, avec des temps de transports des résidences aux lieux d'études inférieurs à la moyenne, recueillent le palmarès de la satisfaction quant à la proximité avec le lieu d'études.

Enfin, l'étude de la ComUE donne également des précisions intéressantes sur le volet des mobilités, essentiellement sur les modes plébiscités : la "circulation douce" (marche à pieds ou vélo) représente 34% du total, la voiture individuelle 25% (le covoiturage 6% et les deux roues moins de 1%) et les transports en commun 35%. En Haute-Vienne, Vienne et Charente, on utilise plus ces derniers, quand la voiture individuelle est plus nécessaire en Dordogne ou dans les Landes (70%). En résidence, on préfère la marche ou le vélo (60%), la voiture pour les cohabitants (50%) et les transports en commun pour les étudiants ayant des chambres chez l'habitant (48%). "On voit que les étudiants utilisent d'autres modes que la voiture, notamment dans les grandes villes. Après, le niveau de satisfaction peut vraiment différer par rapport aux transports en commun pour lesquels les limites sont présentes...", rajoute Sophie Lautié. Ainsi, les plus satisfaits (97%) circulent... à pied, quand ils sont 48% seulement chez ceux qui circulent en train. "Les taux de satisfaction des étudiants résidant en Charente-Maritime, en Haute-Vienne, en Corrèze et dans les Pyrénées-Atlantiques sont supérieurs à la moyenne", ce qui prouve que le lieu géographique a un impact fort à la fois sur la satisfaction et le mode de transport plébiscité. À noter que l'étude a été réalisée auprès de 16 264 répondants avec un taux de réponse de 13,5%, ce qui est relativement faible. Mais Muriel Savarit rassure : "ces données sont redressées au regard de la population initiale. Le taux de réponse n'est certes pas fou mais la quantité de données et d'individus qui ont répondu est assez intéressante pour dire que les données sont solides". Elle est censée être actualisée tous les trois ans, un délai "raisonnable par rapport à l'observation et à la réaction des établissements face aux chiffres qu'on leur donne".

L'info en plus : l'intégralité de l'étude est à retrouver en suivant [ce lien](#).



Romain Bêteille

